

CONTRE TOTAL, LES TERRITOIRES MOBILISÉS

TOTAL, CHAMPION FRANÇAIS DE LA DESTRUCTION DU CLIMAT



**2^E GROUPE MONDIAL
LE PLUS IMPLIQUÉ DANS LES
BOMBES CARBONE,**
avec **23 sites** d'extraction
concernés. [CHIFFRE 2023]

**Une stratégie qui
CONDAMNE LES EFFORTS POUR LIMITER
le réchauffement climatique
à 1,5°C** (scénario AIE 2023)



1\$ INVESTI = 3\$ INVESTIS
dans les énergies
"bas carbone" dans les **énergies
fossiles**



≈ 52 M€
dépensés chaque année en
**GREENWASHING
& LOBBYING**
pour convaincre qu'ils agissent
en faveur du climat. [2019]

FACE À CE CONSTAT, DES COLLECTIVITÉS ET DES CITOYEN-NE-S SE MOBILISENT:

En 2020, **14 collectivités**
et **5 associations**
assignent Total en justice
pour non-respect de la loi
sur le devoir de vigilance
et aggravation du préjudice
écologique causé par ses
émissions de gaz à effet
de serre.

**C'est la première fois
en France qu'un procès
est intenté contre une
major pétrolière pour
la contraindre à respecter
ses obligations climatiques.**



DÉGÂTS CLIMATIQUES: QUI PAIE LA FACTURE?

TotalEnergies **aggrave
la crise climatique mondiale et
ses effets** sur les territoires français :



ENVIRONNEMENTAUX

diminution des ressources en eau,
inondations, multiplication des feux de forêt,
retrait-gonflement des argiles, etc.



SANITAIRES

canicules, pollution de l'air et des eaux,
dégradation des conditions de travail...



MATÉRIELS

dommages causés aux bâtiments
et aux infrastructures de transport.



ÉCONOMIQUES

augmentation du coût de l'énergie, inflation,
diminution du rendement des récoltes...



+ 2.3 MRD€/AN

de budget nécessaires
à l'adaptation au changement
climatique de la France. [I4CE, 2022]

QUELS OBJECTIFS ?

**Obtenir la
condamnation
de TotalEnergies**
pour manquement
à son devoir de
vigilance en matière
climatique

**Obtenir l'alignement
de TotalEnergies** sur
une trajectoire compatible
avec la limitation du
réchauffement climatique
à **1,5°C**, telle que visée
par l'Accord de Paris

**Reconnaître
la responsabilité
de TotalEnergies**
pour ses émissions
directes et indirectes

**Obtenir la cessation
des nouveaux projets**
de recherches
et d'exploitation
des hydrocarbures

OCTOBRE 2018

Une coalition formée
de **Notre Affaire à Tous**,
Sherpa, **ZEA**, les **Eco Maires**
et **13 collectivités** interpellent
Total en raison de l'absence totale
des enjeux climatiques dans son
premier plan de vigilance.

JANVIER 2020

Après mise en demeure,
**Total est assignée devant le
Tribunal judiciaire de Nanterre**,
sur la base de la loi sur le
devoir de vigilance. La coalition
s'élargit, avec la région Centre et
France Nature Environnement.

FÉVRIER 2022

Le dossier est transféré au tribunal
judiciaire de Paris, désormais seul
compétent en matière de devoir de vigilance,
suite à une loi votée en décembre 2021.
TotalEnergies soulève des questions de
procédure pour **mettre fin à l'action
judiciaire**.

JUIL. 2023 – NOV. 2023

Le tribunal judiciaire de Paris **considère l'action
de la coalition irrecevable**, sur la base des
incidents de procédure soulevés par Total.
La coalition fait appel de la décision.
Elle conteste la restriction de l'accès à la justice
et **dénonce une interprétation inquiétante
de la loi sur le devoir de vigilance.**

JUN 2019

La coalition **rencontre
Patrick Pouyanné**,
PDG de Total, afin de lui
exposer ses demandes.

2020-2022

Total cherche à retarder le procès
en demandant à être jugé par un tribunal
de commerce et non judiciaire. En février 2021,
**le tribunal judiciaire de Nanterre rejette
la demande de Total**, qui fait appel.
En novembre 2021, la cour d'appel de Versailles
confirme la compétence du tribunal judiciaire.

SEPTEMBRE 2022

La coalition **s'élargit**, avec
Amnesty International
France et les villes de **Paris**,
New-York et **Poitiers**.

18 JUIN 2024

**Victoire d'étape! La cour d'appel
donne raison à la coalition,
jugant l'action recevable.**
Elle ouvre ainsi la voie à l'examen
judiciaire du fond de l'affaire.
Excepté pour la ville de Paris, la Cour
juge toutefois l'action des collectivités
territoriales irrecevable.

À SUIVRE

Enfin une
audience pour
parler du fond!

Sources

Total, champion français de la destruction du climat :

- TotalEnergies est le 2e groupe mondial le plus impliqué dans les bombes carbone, avec 23 sites d'extraction concernés. [2023, [Le Monde](#)]
 - Définition d'une bombe carbone : un gisement de combustibles fossiles dont l'exploitation des réserves encore disponibles émettra au moins un milliard de tonnes (une gigatonne) de CO₂e avant de s'épuiser. [2022, [Kuhne et al.](#)]

→ Des projets fossiles et une augmentation de la production qui condamnent les efforts pour le climat, en compromettant les chances pour l'humanité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ([Scénario AIE 2023](#)).

- Pour chaque 1\$ investi dans des énergies "bas carbone", TotalEnergies investit 3\$ dans les énergies fossiles. [2023, [Le Monde](#)] Il est à noter que la classification "énergie bas carbone" de TotalEnergies intègre le biogaz, le gaz naturel et l'hydrogène.
- TotalEnergies dépense chaque année en France plus de 52 millions d'euros en greenwashing et en lobbying pour convaincre les consommateurs et les élus qu'ils participent et sont indispensables à la lutte contre le dérèglement climatique. [2019, [InfluenceMap](#), p.12]

Dégâts climatiques : qui paie la facture ?

- La stratégie actuelle de TotalEnergies participe à aggraver la crise climatique et ses effets sur les territoires français :
 - Dégâts environnementaux : diminution des ressources en eau, inondations, multiplication des feux de forêt, retrait-gonflement des argiles, etc.
 - Dégâts économiques : augmentation du coût de l'énergie, inflation, diminution du rendement des récoltes...
 - Dégâts sanitaires : canicules, pollution de l'air et des eaux, dégradation des conditions de travail...
 - Dégâts matériels : dommages causés aux bâtiments et aux infrastructures de transport

[2021, [Cerema](#)]

→ Selon l'*Institute for Climate Economics* (initiative de la Caisse des Dépôts et de l'Agence Française de Développement), il faudrait investir 2.3 milliards d'euros supplémentaires par an, consacrés à l'adaptation de la France, pour avoir les moyens de faire face aux conséquences du changement climatique. [2022, [Institute for Climate Economics \(i4CE\)](#)]